

**ASSEMBLÉE NATIONALE**17 mai 2018

---

**EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 2442

présenté par

M. Garot, M. Potier, Mme Rabault, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Vainqueur-Christophe,  
M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-  
Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure,  
M. David Habib, M. Hulin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Le Foll,  
Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Pueyo, M. Pupponi, M. Saulignac, Mme Untermaier,  
M. Vallaud et Mme Victory

---

**ARTICLE 11 QUINDECIES**

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« a) Le quatrième alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée : « De même, cette personne communique à l'autorité administrative tout contrôle relatif à l'environnement dans lequel il se situe et indique un danger potentiel ou avéré ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par le texte du dispositif même.